

101
OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE
2022

La (Très) grande évasion

Documentaire de Yannick Kergoat écrit avec Denis Robert



6 RENCONTRES AVEC LE RÉALISATEUR
YANNICK KERGOAT
5 RENCONTRES AVEC ERIC VERNIER : SPÉCIALISTE
DES TECHNIQUES DE BLANCHIMENT

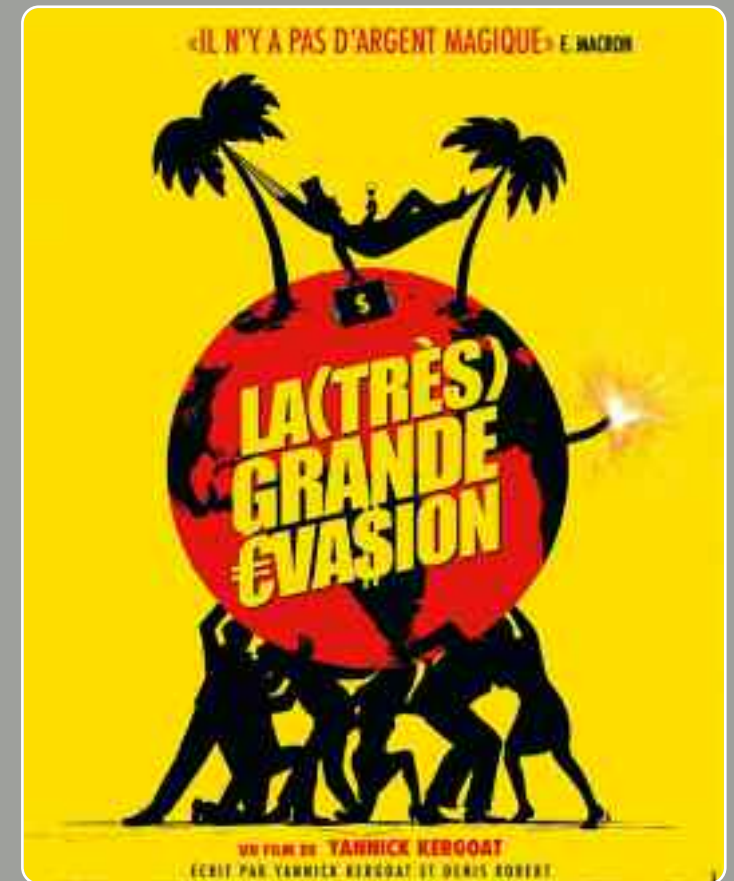
La (très) grande évasion

Documentaire de **Yannick Kergoat** (*Les nouveaux chiens de garde...*), écrit par **Yannick Kergoat** et **Denis Robert** (*Clearstream...*), - 1H54 - Wild Bunch - Sortie le 07/12/2022.

Le capitalisme n'est pas devenu fou, il est devenu incontrôlable. Alors que même le FMI préconise de rétablir pour lutter contre les inégalités une progressivité plus grande de l'impôt sur les revenus les plus élevés, il est frappant de voir que c'est l'inverse qui se met en place depuis des années... Les personnes et les entreprises les plus riches ont de moins en moins de scrupules et de plus en plus de moyens à leur disposition pour échapper à l'impôt. Chacun alimente ainsi, sans aucun sentiment de culpabilité, la ruine progressive des mécanismes de redistribution.

Comme le remarque pudiquement l'OCDE, « il semblerait que ces politiques de redistribution se révèlent difficiles à mettre en œuvre politiquement car les personnes les plus riches sont celles qui ont tendance à avoir le plus d'influence politique, à travers le lobbying, l'accès aux – devenu « contrôle des » – médias, et un plus grand engagement politique ». Le citoyen lambda, armé de son pauvre bulletin de vote et de son déclinant pouvoir d'achat, se sent totalement impuissant à enrayer cela. Il y a de quoi en pleurer.

Nous proposons d'en expliquer les mécanismes, de dévoiler les discours de façade, de démontrer comment l'évasion fiscale n'est pas un défaut du système néolibéral dont on pourrait s'accommoder, mais bien l'un de ses rouages essentiels qui accélèrent la croissance des inégalités...et aussi d'en rire (jaune, parfois).



DU 25 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE 2022

EN AVANT-PREMIÈRE
6 RENCONTRES AVEC
LE RÉALISATEUR
YANNICK KERGOAT

ANDERNOS - CINEMA LA DOLCE VITA
VENDREDI 25 NOVEMBRE - 20H30

MONSEGUR - CINEMA L'EDEN
SAMEDI 26 NOVEMBRE - 15H

CREON - CINEMAX LINDER
SAMEDI 26 NOVEMBRE - 17H

CADILLAC - CINEMA LE LUX
SAMEDI 26 NOVEMBRE - 20H45

BLANQUEFORT - CINEMA LES COLONNES
DIMANCHE 27 NOVEMBRE - 16H

MERIGNAC - MERIGNAC-CINE
DIMANCHE 27 NOVEMBRE - 18H30

FILMOGRAPHIE DE YANNICK KERGOAT EN TANT QUE RÉALISATEUR

- 2020 *L'ENVERS DU SIÈCLE*,
2x52' (Arte), de Yannick Kergoat
- 2011 *LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE* (LM),
de Yannick Kergoat et Gilles Balbastre

EN TANT QUE MONTEUR (SÉLECTION)

- 2017 *ESPÈCES MENACÉES*, de Gilles Bourdos
- 2014 *LA VOIE DE L'ENNEMI*, de Rachid Bouchareb
- 2012 *LE CAPITAL*, de Costa-Gavras
- 2009 *ÉDEN A L'OUEST*, de Costa-Gavras
- 2006 *INDIGÈNES*, de Rachid Bouchareb
- 2005 *LE COUPERET*, de Costa-Gavras
- 2003 *NI POUR, NI CONTRE (BIEN AU CONTRAIRE)*
de Cédric Klapisch
- 2002 *AMEN*, de Costa-Gavras
- 2000 *HARRY, UN AMI QUI VOUS VEUT DU BIEN*,
de Dominik Moll
- 1998 *LA VIE RÊVÉE DES ANGES*, d'Erick Zonca
- 1997 *ASSASSIN(S)*, de Mathieu Kassovitz

EN SORTIE NATIONALE 5 RENCONTRES AVEC ERIC VERNIER

Directeur général de l'ISCID-CO International Business School, spécialiste du blanchiment et des paradis fiscaux, membre du conseil scientifique de l'Observatoire des Criminalités Internationales et chercheur à l'IRIS, il est l'auteur de "Techniques de blanchiment" et "Fraude fiscale et paradis fiscaux" chez Dunod et anime depuis plus de 20 ans des conférences et des formations sur le blanchiment d'argent.

- SAINTE FOY LA GRANDE** - CINEMA LA BRECHE
VENDREDI 9 DECEMBRE - 20H30
- CESTAS** - CINEMA LE REX
SAMEDI 10 DECEMBRE - 15H
- LA REOLE** - CINEMA LE REX
SAMEDI 10 DECEMBRE - 20H30
- SAINT-ANDRE DE CUBZAC** - VILLA MONCINE
DIMANCHE 11 DECEMBRE - 15H.
- BLAYE** - CINEMA LE ZOETROPE
DIMANCHE 11 DECEMBRE - 18H

BIBLIOGRAPHIE

Vincent Drezet

- 15 idées reçues sur la fiscalité* (éditions LLL)
- Il faut faire payer les riches* (Seuil).

Christian Chavagnieux

- Les paradis fiscaux*, Repères, La Découverte,
4e édition, 2017
- Le pouvoir des multinationales* - PUF, 2018

Antoine Peillon

- Ces 600 milliards qui manquent à la France : Enquête au cœur de l'évasion fiscale*, Edition du Seuil.

Éric Boquet :

- Sans domicile fisc*, Le Cherche-Midi.
- Milliards en fuite !*, Le Cherche-Midi.

Eric Vernier :

- Fraude fiscale et paradis fiscaux - Quand l'exception devient la règle*, Dunod.

Christophe Farquet :

- Histoire du paradis fiscal suisse*,
Presses de Sciences Po | Académique.

Bastian Obermayer et Frederik Obermaier :

- Le Secret le mieux gardé du monde - Le roman vrai des Panama Papers*, .Ed du seuil

Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot :

- Tentative d'évasion (fiscale)*, La Découverte

Alain Deneault :

- Paradis fiscaux : la filière canadienne Barbade, Caïmans, Bahamas, Nouvelle-Écosse, Ontario...*,
Edition Ecosociété.
- Offshore : paradis fiscaux et souveraineté criminelle*,
La Fabrique.

Nicholas Shaxson :

- Les paradis fiscaux, enquête sur les ravages de la finance néolibérale*, Edition André Versaille

Bernard Bertossa :

- La justice, les affaires, la corruption*, Fayard.

ENTRETIEN DE YANNICK KERGOAT

*Qu'est-ce qui a motivé le projet de La (très) grande évasion ?
L'accumulation de cas d'évasion fiscale ou l'envie d'une pédagogie sur ce sujet ?*

C'est une idée que l'on a eue à trois : Bertrand Faivre, le producteur, Denis Robert et moi. Au cours de nos discussions, le sujet de l'évasion fiscale s'est imposé très rapidement. C'est une question qui nous concerne tous et qui est centrale dans le monde d'aujourd'hui, notamment quand on veut traiter des injustices sociales et économiques. Sur la forme, nous avons envie de faire un film dans le même esprit que *Les Nouveaux chiens de garde*: il était important d'approcher un sujet éminemment politique avec une certaine liberté de ton, et surtout de l'humour. L'objectif était de montrer en quoi l'évasion fiscale est un mécanisme essentiel de la mondialisation néo-libérale depuis le début des années 2000. Son rôle est systématiquement minimisé dans le discours officiel, qui parle de l'évasion fiscale comme d'un phénomène marginal, alors qu'elle est l'un des outils de la domination croissante depuis quarante ans des multinationales et des grandes fortunes dans l'économie - avec des répercussions énormes sur nos vies quotidiennes. Ainsi, bien sûr, que d'incroyables accroissements de la richesse pour certains et d'un constant appauvrissement pour les autres.

Usuellement, un sujet comme l'évasion fiscale est plutôt abordé par des documentaires pour la télévision. En quoi était-il important que La (très) grande évasion soit destinée au cinéma ? D'autant plus qu'entre le moment où vous vous lancez dans ce projet l'évasion fiscale a déjà été très documentée par la presse ou par des émissions d'investigation, sans qu'il n'y ait de réelles avancées politiques ou judiciaires. En quoi un film de cinéma pourrait-il faire bouger les choses ?

Il était d'emblée évident que *La (très) grande évasion* serait un film de cinéma. Nous tenions à une totale liberté éditoriale que ne nous aurait pas garantie une chaîne de télévision qu'elle soit privée ou publique. Je ne crois pas qu'un film de cinéma puisse révolutionner le monde. Sinon, il serait bien meilleur qu'aujourd'hui (rires). En revanche, je pense que sur un sujet aussi fondamental, il faut faire feu de tout bois. Il faut donc des articles de presse, des livres, des émissions de télévision, mais aussi des films de cinéma. Un film de cinéma ne parle pas aux mêmes personnes ni de la même manière : la démarche d'aller au cinéma n'a rien à voir avec le fait de s'abreuver au robinet



de la télévision, sans même parler des chaînes d'infos en continu. Par ailleurs, nous sommes convaincus que la salle de cinéma est un espace public puissant face aux médias dominants. Et ça fait partie de notre projet que d'accompagner le film en salles en y organisant des projections suivies de débats, en nous déplaçant partout où l'échange avec le public est possible. Nous souhaitons que *La (très) grande évasion* soit un outil dont se saisissent les associations, les forces politiques, les syndicats, toutes les composantes du mouvement social qui veulent que les choses changent.

L'autre différence entre un documentaire pour la télévision et le cinéma est la construction d'un récit. Comment avez-vous élaboré celui de La (très) grande évasion ?

Ça a été assez difficile. Je travaille pour le cinéma depuis plus de trente ans, et suis convaincu qu'il demande une écriture particulière. Donc ces questions de la construction d'un récit, du rythme, du rôle de l'émotion sont centrales si l'on veut tenir les spectateurs devant l'écran du début jusqu'à la fin. Clairement, c'est un très gros enjeu quand on fait un film sur la fiscalité !

Une autre difficulté quand on réalise un film comme celui-ci, c'est que l'histoire n'est pas close, qu'elle est en perpétuelle évolution. On a parfois le sentiment de courir derrière la réalité. Chaque nouveau scandale, chaque décision de l'OCDE, chaque déclaration politique sur ces questions, pouvaient potentiellement bousculer le récit du film. Mais cette contrainte a, en définitive, été très positive puisqu'elle nous a obligée à recentrer le film sur les mécanismes essentiels de l'évasion fiscale et sur les invariants des responsabilités politiques. De plus, il faut reconnaître que la succession des nouveaux scandales, si elle informe sur la permanence du problème, a un effet un

peu anesthésiant.

En revanche, – et c'est ce que *La (très) grande évasion* essaie de démontrer de manière implacable – ce phénomène empire d'année en année : les acteurs économiques sont de plus en plus formés à l'évasion fiscale, elle touche des secteurs économiques de plus en plus nombreux et de plus en plus de pays veulent « en être ». Cette réalité est l'un des fils rouges du film.

Vous parlez de « personnages ». Qui en l'occurrence, sont nombreux. Une trame narrative nécessite de se focaliser sur certains. Comment avez-vous choisi ceux de La (très) grande évasion ?

C'est ce que j'appelle « l'exercice de la preuve ». Un film ne permet pas de multiplier les exemples : il faut trouver des « personnages » ou des situations qui « parlent » pour tous les autres. Sur un sujet comme le nôtre, on sait qu'on va de prime abord intéresser des spectateurs ayant une bonne connaissance du sujet ou qui se sentent concernés. Mais le défi est d'intéresser des spectateurs au-delà de ce premier cercle – car l'évasion fiscale concerne chacun d'entre nous et notre capacité à vivre ensemble. Il faut donc trouver une écriture qui n'ennuie pas ceux qui sont déjà informés, sans mettre à la porte ceux qui ne le sont pas. Donc le tri entre les « personnages » ne se fait pas sans mal : il est arrivé qu'on veuille évoquer certaines personnes, ou certains événements, mais sans trouver les images d'archives adéquates. Nos « personnages » -et certaines figures idéales, comme celle de Patrick Balkany- ont été choisis et sont placés dans le film comme exemples concrets d'un des mécanismes qui y est développé. Ceux qui connaissent ses affaires n'apprendront rien, mais seront je l'espère, amusés, et les autres saisiront un peu mieux les enjeux par ces « cas pratiques ».

Cette idée de pré-connaissance va de pair avec le ton souvent ironique de La (très) grande évasion. Il énonce clairement que vous n'êtes pas dupe du système mis en place...

C'est un ton qui me correspond tout autant qu'une manière d'entrer en connivence avec les spectateurs.

L'idée n'est pas de faire un cours à des élèves en assénant des vérités absolues sur un ton professoral. *La (très) grande évasion* est beaucoup plus dans un jeu de complicité. Y compris avec les intervenants en leur laissant un vrai espace d'expression. Ensuite, c'est un film qui est aussi là pour rendre les coups. Et là, l'ironie et la dérision sont aussi une arme.

La (très) grande évasion brocarde la classe politique, via des commentaires cinglants et des images d'archives à charge. Mais elle reste très peu présente parmi les intervenants interviewés. Est-ce par choix ? Avez-vous tenté de faire participer des personnalités et essuyé des refus ?

J'ai trois réponses.

Un, notre préoccupation était de donner la parole à ceux qui se battent sur ce terrain-là : des ONG, des économistes, des magistrats, des universitaires... Ils sont très peu présents dans les médias dominants, il était donc important de leur donner la parole.

Deux, les politiques ont des tribunes partout et tout le temps. Nous, nous n'avons qu'1h50 de film : je n'avais pas très envie de la partager avec eux.

Trois, qui ne connaît pas leur propension à manier la langue de bois et aligner les éléments de langage ?

Déplacer une équipe technique et consacrer une demi-journée de travail pour entendre un Bruno Le Maire répéter ce qu'il dit partout depuis cinq ans, ça ne m'intéresse pas. Ce n'est pas un rejet de la classe politique, mais c'est une réalité pratique et je fais avec - ou plutôt sans. Il n'y a qu'un seul « politique » dans *La (très) grande évasion* : Pascal Saint-Amand, le directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, un acteur central des tentatives de réformes internationales depuis 2009. Je le crois sincère, mais il est surtout un diplomate qui reste soumis à la volonté et à la politique des grands pays, notamment des États-Unis. Nous avons eu un entretien d'1h30 avec lui, il n'en reste que 30 secondes au début du film...

Ce côté désabusé était déjà celui des Nouveaux chiens de garde, documentaire qui interrogeait les connexions entre les classes médiatiques et politiques. Dans quelle mesure La (très) grande évasion n'est pas aussi une prolongation de ce film précédent, au vu d'un rapport entre les multinationales et le pouvoir qui s'est amplifié ?

Les deux films ont en commun de s'intéresser à certains mécanismes de domination au profit d'une oligarchie. De multiples exemples démontrent que les groupes ou les grandes fortunes qui possèdent désormais les médias de

masse pratiquent l'évasion fiscale.

Le lien est volontairement fait entre *La (très) grande évasion* et *Les Nouveaux chiens de garde* par de nombreux clins d'œil au traitement médiatique de la question : à qui et comment la parole est donnée... Au cours du travail, j'avais monté une séquence qui analysait le traitement comparatif de la fraude sociale et de la fraude fiscale dans les médias dominants. C'était assez édifiant. Malheureusement, le film était trop long et nous avons dû



nous résigner à la couper. Je vous rassure, nous n'avons aucune naïveté quant à l'accueil du film dans les rédactions des principaux médias (rires). Il est très probable qu'ils en parleront le moins possible ou alors pour contester tel ou tel détail, critiquer tel ou tel chiffre, affirmer que tout ça c'est de l'histoire ancienne, que les réformes sont en cours, qu'en France la justice fiscale est restaurée... Je le dis sans oublier qu'il y a beaucoup de journalistes dans ces rédactions qui se battent pour tenter de produire une information de qualité.

Mais il est évident que nous comptons beaucoup plus sur le relais des médias indépendants et des associations - et l'envie du public de s'emparer du débat.

Pour conclure, vous évoquez plus haut des projets de taxation des grandes entreprises. Ces derniers mois, un projet de loi porté par l'administration Biden pourrait justement être un début de bascule. Si le ton ironique de La (très) grande évasion semble pessimiste, l'êtes-vous pour la suite des événements ?

Difficile à dire. Je suis à la fois pessimiste et optimiste. La nouvelle administration américaine a décidé de relancer un projet déjà ancien que Donald Trump avait enterré. C'est clairement un pas dans la bonne direction, mais un tout

petit pas. Le risque étant que cela crée une norme internationale qui tire vers le bas les pays qui ont des taux d'imposition plus élevés. Elles ne sont pas citées dans *La (très) grande évasion*, parce pour ne pas noyer le film sous des chiffres - ça deviendrait vite abstrait ou rébarbatif - mais il existe des études qui assurent que, d'ores et déjà, les profits consolidés que déclarent les multinationales ne correspondent pas aux bilans additionnés de leurs filiales. En d'autres termes, qu'il y a des bénéfices qui disparaissent et par conséquent des mécanismes fiscaux en place pour échapper à cette loi avant même qu'elle ne soit instaurée. Par ailleurs, ces nouvelles mesures arrivent dans le contexte de la crise du Covid, qui n'est pas très éloignée, économiquement parlant, de la crise financière de 2008 - qui a surtout donné lieu à des coups de

com' autour de la politique fiscale. Est-ce qu'il y a derrière une véritable volonté internationale de repenser la fiscalité, son rôle, sa répartition ?

Au-delà des effets d'annonce destinés à calmer l'opinion publique, en France, au niveau européen ou plus largement dans l'ensemble des pays développés, on a le sentiment que réformer l'impôt et combattre l'évasion fiscale pour lutter contre l'appauvrissement des états, la dégradation accélérée des services publics et l'explosion des inégalités, n'est toujours pas à l'ordre du jour de nos dirigeants. Au contraire, la dynamique est toujours en faveur d'une baisse des impôts directs pour les entreprises et pour les citoyens les plus fortunés - et d'une augmentation des impôts indirects et d'une dégradation des services publics pour le commun des mortels.

C'est une idéologie à courte vue dont personne ne sortira indemne.